

Cabeille de la Nouvelle-Orleans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO. LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Time (7h du matin, Midi, 3 P.M., 6 P.M.) and Temperature (39, 23, 23, 23).

A propos de la question polonaise.

La situation si différente faite aux Polonais par l'empire allemand et par la monarchie austro-hongroise a toujours été considérée comme pouvant à un moment donné faire naître des difficultés entre les deux puissances alliées.

Depuis que la Prusse a adopté à l'égard de ses sujets polonais une politique si oppressive, les sympathies des Polonais d'Autriche tendent de plus en plus à se détourner de la Prusse et il n'est pas douteux que l'alliance austro-allemande en pourrait être à la longue ébranlée.

A plusieurs reprises, depuis que la Triple-Alliance existe, les Polonais autrichiens ont fait des représentations au ministre austro-hongrois des affaires étrangères. Ils l'ont menacé, au cas où il s'interdirait pas en faveur des Polonais de Prusse, de se joindre aux autres nationalistes slaves de la monarchie austro-hongroise, laquelle comme on sait sont irréductiblement hostiles à l'alliance austro-allemande.

Alors que le comte Goluchowski détenait les affaires étrangères, les Polonais d'Autriche mirent momentanément par égard pour ce compatriote une sourdine à leurs revendications en faveur des Polonais de Prusse. Mais ils n'ont plus aujourd'hui à observer de tels ménagements vis-à-vis du comte d'Aehrenthal. Aussi ne se font-ils pas faute de prier celui-ci d'intervenir à Berlin en faveur de leurs frères malheureux de Pologne.

Obéissant à leur requête, le comte d'Aehrenthal se serait entretenu avec M. de Bethmann-Hollweg de la question polonaise lors de son récent voyage à Berlin. C'est du moins ce qu'affirme M. Maximilien Harden dans le dernier numéro de la "Zukunft".

l'application de la loi prussienne autorisant l'expropriation des Polonais dans les Marches orientales causerait en Galicie une vive indignation. Les Polonais pourraient bien marquer de ce fait à la Triple Alliance une vive hostilité quand il s'agirait de renouveler ce pacte. Le chancelier allemand aurait donné à cet égard un ministre autrichien une réponse rassurante.

Naturellement, les révélations de M. Harden ont été aussitôt démenties par la presse officielle de Berlin. Mais le style embarrasé de ces démentis prouve assez que M. Harden était bien informé. On se perd en conjectures sur la façon dont le directeur de la "Zukunft" a pu être renseigné sur la partie la plus secrète de l'entretien qui se déroula entre MM. de Bethmann-Hollweg et d'Aehrenthal.

Une intéressante conférence.

Le docteur Dienlafay a fait il y a quelques jours à Paris, dans la salle de la rue de la Ville-l'Évêque, une conférence sur l'appendicite, qui n'a pas été seulement une belle manifestation oratoire, mais une bonne action. Avec son autorité de praticien hors de pair, l'éminent professeur a émis deux déclarations péremptoires: 1. On n'opère ni assez ni assez vite les appendicites; 2. on opère trop souvent des typhlo-colites que l'on prend pour des appendicites.

Si l'on emploie trop souvent vis-à-vis de l'appendicite ce que le professeur Dienlafay appelle non sans ironie "l'expectative armée", c'est que le médecin cède trop volontiers aux objurgations de son malade ou de son entourage.

Cette expectative n'est jamais vraiment armée. La science ne peut être certaine que pendant cette période d'attente le mal ne deviendra pas mortel, surtout s'il revêt la forme toxique. Quant au diagnostic de la typhlo-colite, il doit être établi avec un peu de perspicacité, ce qui a bien son prix, car, pour une maladie assez aiguë et facile à guérir, il est moins aisé de se faire ouvrir le ventre.

Le professeur Dienlafay a été chaudement applaudi par une assistance de plus de trois cents personnes. Ses auditeurs lui ont été profondément reconnaissants de lui devoir enfin des indications précises de ligne de conduite à suivre dès les premiers symptômes pouvant faire croire à la présence chez eux-mêmes ou chez les êtres qui leur sont chers de la terrible maladie toujours si terriblement actuelle.

Quelques Salaires

Mme Patti, la fameuse cantatrice, fut engagée aux Etats-Unis pour une tournée de six mois aux appointements de 25,000 francs par représentation et la moitié des recettes au-dessus de 40,000 francs. Cet engagement lui rapporta près de 2 millions et demi. Mme Melba gagna environ 9,000 francs par soirée et Caruso 12,500 francs, soit un moyen de 500 francs par minute. Paderewski tient le piano pendant 20 minutes pour 12,000 francs, et Kiebelk joue deux morceaux de violon pour 4,500 francs. M. Briand, un journaliste anglais, gagna 250,000 francs par an, et l'ex-président Roosevelt a demandé 5 francs par mot pour le récit de ses chasses en Afrique. Nous sommes loin des 125 francs que rapporte à Milton son "Paradis Perdu". Un ingénieur des mines américain, M. Hammond, gagna 2 millions et demi par an, et un avocat de New York, M. Will, gagna 5 millions pour régler une affaire entre M. Carnegie et M. Frick au sujet du tract de l'acier.

Les négociations commerciales franco-américaines.

Au sujet du nouveau tarif douanier franco-américain, il est dit que l'ambassadeur de France, M. Jusserand, a saisi personnellement le président des Etats-Unis de la question des négociations commerciales franco-américaines. M. Jusserand a exposé à M. Taft le point de vue français et indiqué les articles sur lesquels la France serait disposée à consentir son tarif minimum. Ces articles visent exclusivement des importations américaines. La discussion que la commission américaine du tarif voulait faire porter sur d'autres articles serait écartée par l'ambassadeur comme contraire aux instructions formelles qui lui ont été adressées.

Dans la journée, une importante conférence a eu lieu à la Maison Blanche. MM. Taft, Knox, les hauts fonctionnaires, les ministres se sont occupés des difficultés douanières. Cette réunion a examiné le traité franco-canadien. Le Conseil des donateurs représentait le Canada.

Les visites d'avènement du roi Albert de Belgique.

On annonce que le roi et la reine des Belges feront au cours de cette année, leurs visites à des chefs d'Etats étrangers.

Trois de ces visites sont décidées dès à présent; elles auront lieu au cours de cet été à Londres, à Paris et à Berlin.

La première sera pour Londres, afin de répondre à l'extrême bienveillance témoignée par le roi d'Angleterre à la famille royale de Belgique en se faisant représenter à l'avènement au trône du roi Albert par le duc de Connaught.

La seconde visite sera pour Paris. Quant à la visite à la Haye, rien n'est encore décidé.

THEATRES. ORPHEUM.

Toujours très suivies les représentations de l'Orpheum; les amateurs de vaudeville ne se lassent pas d'admirer et d'applaudir les tous extraordinaires des athlètes, acrobates, équilibristes, etc. qui paraissent successivement sur la scène.

Plusieurs nouveautés sont annoncées pour la semaine prochaine.

TULANE.

La jolie comédie musicale qui a pour titre "Three Twins" est jouée chaque soir devant un nombreux public au Tulane.

Matinée demain. "Three Twins" restera à l'affiche jusqu'à dimanche soir inclusivement.

A partir de lundi soir la grande artiste américaine Grace George dans le dernier succès "A Woman's Way".

CRESCENT.

Les deux représentations de "The Time, the Place and the Girl", données hier au Crescent, avaient attiré un nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux excellents artistes.

Cette pièce sera encore donnée une fois en matinée cette semaine, samedi à 2 heures.

La semaine prochaine, Thomas E. Shea dans un répertoire qui comprend les pièces suivantes: "Council for the Defense"; "Dr Jekyll and Mr Hyde"; "The Belle"; "Temptation".

Bal de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Une coupe "Loving Cup" est donnée au Consul Général de France, M. Vêran Dejoux.



M. VÊRAN DEJOUX. Consul Général de France.

Fidèle à une coutume dont l'origine remonte à très haut dans le passé, la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, l'aînée de nos sociétés françaises, a donné hier soir, dans la salle des Odd Fellows, un bal brillant.

La salle, décorée aux couleurs françaises et américaines, présentait un spectacle charmant lorsqu'à neuf heures la fête a été ouverte aux accords d'un orchestre.

A neuf heures et demie, les officiers de la Société et leurs invités ayant à leur tête le Consul général de France, M. Vêran Dejoux, et le Président de la Société, M. Vergnoille, ont traversé la salle du bal pour se rendre dans la salle du soper, l'orchestre exécutant la Marche nuptiale.

Pendant les deux heures qui ont duré le repas, la gaieté la plus franche a régné autour de la table abondamment pourvue des mets les plus fins de la maison et des vins des meilleurs crus.

Quand en est venu le moment, M. Vergnoille a remercié les invités de la Société d'avoir, par leur présence, rehaussé l'éclat de la fête, puis, s'adressant au consul-général, il l'a félicité de son avancement mérité dans cette carrière dont il est l'un des membres les plus éminents et les plus aimés, et lui a présenté une superbe coupe en argent, "Loving Cup", au nom de trois plus anciennes sociétés françaises de la ville: La Société Française, l'Union Française et la Société Française du Quatorze Juillet, en témoignage d'estime et de reconnaissance.

M. Vergnoille a rappelé les services qu'a rendus le consul-général aux deux sociétés françaises qui ont des écoles gratuites; c'est grâce à sa puissante influence qu'elles ont obtenu du gouvernement français un appui sérieux. Le président de la Société française dissimulait impar-

faitement son émotion en parlant à son invité d'honneur dont il est l'ami; en lui présentant la coupe, il pensait sans doute à son départ très prochain, car un départ a toujours quelque chose d'attristant.

M. Dejoux dont la sensibilité est grande, a été profondément touché du témoignage de haute estime, d'affection qu'il recevait de ses compatriotes, aussi les a-t-il remerciés dans ce langage que seul peut dicter un cœur reconnaissant.

Succèsivement ont pris la parole le vice-consul E. Genoyer, Prof. Alcide Fortier, A. Breton, J. A. Buisson, S. Roy, E. Ecuver, Dr Fourquatte, Dr Laurans, Dr Tusson, J. Dreyfus, O. Garsaud, A. Tujague, J. O. Flaudry, M. Delord, E. Larou et toute l'administration.

Entr'autres invités, citons: MM. le consul général Vêran Dejoux; le vice-consul E. Genoyer, Prof. Alcide Fortier, A. Breton, J. A. Buisson, S. Roy, E. Ecuver, Dr Fourquatte, Dr Laurans, Dr Tusson, J. Dreyfus, O. Garsaud, A. Tujague, J. O. Flaudry, M. Delord, E. Larou et toute l'administration.

COMITÉ D'ORGANISATION DU BAL.

J. M. Vergnoille, Président; I. Amardel, Vice-Président; W. Gomez, Trésorier; J. Domecq, P. M. Barriand, Chas. Igau, W. Mayle, J. M. Dufrechoux, E. Arnould, J. E. Louis, Léon Aurenau, Léopold Puy, Jules de Laage, Paul Vandenberghe.

COMITÉ DE RECEPTION.

Léon Dupont, président; Jules Maumus, Léon Verge, W. Abadie, J. Frêche, P. LeBlanc.

COMITÉ DE LA SALLE.

Hyp. Ravain, président; F. Caza, J. F. Aourneau, J. Grand, G. Igau, Jos. E. Louis.

Vol Considérable.

Ces jours derniers un voleur s'est introduit dans la chambre de Mlle Alice Bordi, à l'angle des rues Josephine et Chestnut, et en a emporté des bijoux d'une valeur de \$500. Le vol n'a été découvert qu'hier après-midi.

Déraillement.

Un train de voyageurs de la N. O. & N. E. R. R. Co., a déraillé à l'angle des rues St. Louis et Hagan, hier soir vers huit heures. Personne n'a été blessé et aucun dommage n'a été constaté.

PROCLAMATION DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

L'ABELLE reçoit de M. E. Dana Durand, Directeur du Bureau de Recensement du Commerce et du Travail, la lettre suivante: M. l'Editeur,

Monsieur, je vous envoie une copie dans la langue de votre journal, de la Proclamation du Président relative au recensement, et vous prie respectueusement, si vous ne l'avez déjà fait, de la publier dans le prochain numéro du journal.

Il est hautement important de faire savoir aux personnes de naissance étrangère qui habitent notre pays, qu'il ne peut leur arriver aucun ennui en répondant aux questions qui leur seront posées par les représentants du gouvernement.

Votre concours en la circonstance sera très apprécié. Bien respectueusement, E. DANA DURAND, Directeur.

La loi du Congrès, approuvée le 2 juillet 1909, prescrivant le treizième recensement décennal des Etats-Unis, à commencer le quinze avril prochain, a été promulguée. La Constitution des Etats-Unis ordonne un dénombrement exact de la population tous les dix ans, de façon à déterminer la délégation proportionnelle de chaque Etat à la Chambre des Représentants, et

Attendu qu'il est de la plus haute importance pour les intérêts de la population des Etats-Unis que ce recensement soit complet et précis quant au nombre des habitants et aux ressources du pays.

En conséquence, William Howard Taft, Président des Etats-Unis d'Amérique, promulgue et déclare que, conformément à la loi précitée, c'est le devoir de chacun de répondre, dans les formulaires de recensement, à toutes les questions se rapportant, lui ou sa famille, ou se rapportant, si sa femme ou à celle de sa famille, et que tout adulte refusant d'y répon-

dre peut être poursuivi devant les tribunaux. Le seul but du recensement est d'obtenir des renseignements de statistique générale touchant la population et les ressources de ce pays, et ces renseignements sont requis du public que pour ces travaux de dénombrement. Le recensement n'a aucun rapport à la perception des impôts, au service militaire, à la convocation de jurés, à l'assistance obligatoire à l'école, au contrôle de l'immigration, ou à la mise en vigueur de lois ou d'arrêtés promulgués par les autorités locales, par un Etat, ou par la Nation; personne ne peut se faire le moindre tort en donnant les renseignements demandés. Aucune indiscrétion n'est à craindre au sujet d'une personne ou de ses affaires. Afin d'assurer le respect absolu des droits et des intérêts des personnes fournissant ces renseignements, il est défendu à tout employé du Bureau de Recensement, sous peine de poursuite devant les tribunaux, de révéler le moindre fait de cette nature porté à sa connaissance durant l'exercice de ses fonctions.

Le Président des Etats-Unis insiste donc pour que toute personne réponde complètement, et avec précision à toutes les questions qui lui seront posées par les recenseurs ou autres employés du Bureau de Recensement et aide ainsi à la réussite de cette entreprise si utile et si importante.

En foi de quoi, le Président des Etats-Unis d'Amérique a signé la présente proclamation et l'a fait retentir du sceau des Etats-Unis.

Fait en la ville de Washington, le quinzième jour de mars, A. D. mil neuf cent dix, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique le cent trente quatrième.

Par le Président. P. C. KNOX, WM. H. TAFT, Secrétaire d'Etat.

"France-Amérique".

Monsieur le Directeur de l'ABELLE. Nous vous adressons, en même temps que cette lettre, un exemplaire du numéro exceptionnel de Mars 1910 de "France-Amérique", revue mensuelle du "Comité France-Amérique", dont vous trouverez ci-dessous le sommaire.

Nous espérons que vous voudrez bien apporter votre concours à l'œuvre de ce comité général qui entend le Comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes très distingués sentiments. Pour le Secrétaire Général, L'Administrateur, AG. DE FOUCAULT.

Revue mensuelle du "Comité France-Amérique", siège social, 17 rue Cassette, Paris VIIe. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président. Général Brugère, A. Le Roy-Beaulieu, de l'Institut, Vice de Caix, vice-présidents, Vice de Breteuil, trésorier.

Numéro exceptionnel de Mars 1910 sur "Les relations commerciales de la France et des Etats-Unis". — Les nouveaux droits de douanes du 1er avril 1910. — Enquête auprès des chambres de commerce de Lyon et de Bordeaux, de la chambre américaine de Paris, de la chambre de commerce française de New York, de MM. Levasseur, de l'Institut, Domergue, Lissac, etc. "Opinion officielle". — "Conclusion" par M. Gabriel Hanotaux. — "Supplément documentaire": les droits de douanes anciens et nouveaux sur les marchandises françaises (classées par ordre alphabétique) œuvres d'art et livres français aux Etats-Unis, etc., par M. Gabriel Louis Jaray. — En outre de ces études d'un intérêt de premier ordre, et de ces documents condensés et introuvables dans d'autres publications sur les relations économiques avec les Etats-Unis, la revue contient encore un article du Baron d'Anthouard, ministre de France au Brésil, sur le Brésil contemporain, un récit illustré de voyage de Chilli, de M. Pierre Denis, et de chroniques sur le mouvement économique et politique dans les divers pays d'Amérique, rédigées par les spécialistes les plus compétents. Le numéro: prix net: 2 francs. — Abonnement annuel (France et étranger): 24 francs.

L'éruption de l'Etna.

Catane, 31 mars.—L'activité de l'Etna augmente d'heure en heure. La lave qui coule dans la direction du village de Borello, s'avance à raison de 112 pieds par heure.

Victimes d'un incendie.

Bombay, Indes anglaises, 31 mars.—Vingt-cinq femmes et enfants ont été brûlés, ce matin, dans un incendie qui a détruit une grande filature de coton à Bhilvara, district de Rajpoutre.

TESTAMENT.

Le testament de Mme Thérèse Branner a été homologué hier après-midi à la cour civile de district. La défunte légua à son fils George Nicholas Branner tous les biens qu'elle possédait au moment de sa mort et le nomme exécuteur testamentaire.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Saml A. Jurfan à Henry Necker, 5 terrains, Adams, Burdette, Oohn et Hickory, 81333.3. Succ H. V. Horn et als à Excelsior Hotel, Ass'n. terrain, Deatur, Hospital, Quartier et Gallatin, 9075. Bertrand St. Germe à la 3me division Bidg Ass'n. terrain, Tour, Dauphine, Royal et Bourbon, 8650. L'acquéreur au vendeur, même propriété, 8650. Theo Dumas à Sebastiano Mandino, terrain, 1er district, Pierce, Ulloa, D'Harcourt et avenue Carrollton, 12200. Armstrong Donaldson à Adrien D. Barras, terrain, St. Roch, Florida, Law et Music, 8200. Anthony J. Haig et al à Baptiste Caumont, terrain, Hancock, Dauphine, Monroe et Bourgogne, 83,650.

Feuilleton

DE L'ABELLE DE LA N. O.

No 12 Commence le 19 Mars 1910.

LES DRAMES DE LA VIE

Sanglante Richesse

PAR GEORGES SPITZMULLER

DEUXIEME PARTIE

RIVALES!

Suite.

PAGES D'ALBUM

C'était la confession de son âme espiègleuse. C'était le jour-

nal intime de sa vie. Souvent, à ses fréquentes heures de paresse, de fânerie, la fille de notaire jetait les yeux sur ces pages d'album, sanctuaire caché de ses rêves.

Chaque âme a son secret, chaque vie a son mystère, a dit le poète.

Celle de Solange Charbillier avait le sien.

La jeune fille arrêta son regard sur ces lignes, tracées à l'encre violette, d'une écriture serrée et fine, aux arêtes acérées.

"20 juin 1871. "Ce matin, montant "Allégo", j'ai rencontré un jeune cavalier d'une distinction parfaite. Il se promenait sur la plage.

"En passant, il a levé les yeux sur moi... de beaux yeux noirs, pleins de flamme. "Qui peut être ce jeune homme?"

Solange tourna la feuille et lut ce qui suit: "22 juin. "Rencontré le jeune homme au même endroit. "Il était à cheval, comme la veille, mais en uniforme de lieutenant de chasseurs, cette fois. "Il m'a regardé encore.... "Oh! j'ai saisi son nom! "Je retournerai demain au bord de la mer."

"23 juin. "Encouragé le jeune homme à me même endroit. "Il était à cheval, comme la veille, mais en uniforme de lieutenant de chasseurs, cette fois. "Il m'a regardé encore.... "Oh! j'ai saisi son nom! "Je retournerai demain au bord de la mer."

"Il était là aujourd'hui. "C'est étrange!... M'attendait-il?"

"Toujours le même regard... avec une recherche de sourire, m'a-t-il semblé. Mais je me trompe peut-être.

"Cette fois, je m'étais fait accompagner de Justin, notre cocher, qui connaît tout le monde au Havre.

"Il m'a dit le nom de ce jeune officier, qui rentre d'Allemagne où il a subi une captivité de plusieurs mois, paraît-il, et tient garnison à Rouen. C'est un héros de la guerre récente.

"Il s'appelle Christian de Lignéres. "Un beau nom surmonté d'une couronne. M. Christian de Lignéres, fils d'un colonel en retraite habitant le Havre, sera comte un jour...."

"Il y avait ensuite un grand espace de dates. "17 juillet. "Nous revenons d'un long voyage en Suisse. J'ai fait ce matin ma promenade au bord de la mer.... Il n'est pas venu."

"19 juillet. "Bien encore.... M. de Lignéres aurait-il quitté le Havre pour Rouen, sa garnison?"

"22 juillet. "Il est parti dans les Vosges en congé de convalescence.... Pour combien de temps?"

"N'y pensons plus." "A ces mots, Solange laissa tomber l'album sur ses genoux. Elle resta songeuse.

"N'y pensons plus! disait l'album. Elle y pensait au contraire.... Et elle y avait souvent pensé, après, car, sur le petit livre qu'elle ouvrait bientôt, se lisaient ensuite ces éphémérides:

"8 août. "M. Christian de Lignéres est revenu. "Je l'ai revu hier à un garden-party où on me l'a présenté. "Il est charmant. On a un peu dansé. Nous avons valsé ensemble.... Valse exquise!

"C'est un beau parti, dit-on. On l'a beaucoup fêté, ce jeune officier qui a souffert la géologie allemande. A la bataille de Loigny, paraît-il, il a fait des prodiges de valeur. Il est très sympathique.... Et il sera comte!... Comte de Lignéres! Quel joli nom!"

"9 août. "J'ai décidé papa à donner un après-midi dansant. "Il sera invité."

"16 août. "L'après-midi a eu lieu. Christian n'est pas venu. Son père, le colonel, est mort la veille, accidentellement, en se levant de table. "Le voilà comte, maintenant!"

"19 août. "Nous allons quitter le Havre.

Papa a vendu son étnde. "Nous habiterons probablement Paris, mais ce n'est pas absolument sûr. Papa ne veut rien dire au sujet de notre future résidence. Il déclare avoir ses raisons pour cela.

"J'ai vu ce matin Christian passer devant mes fenêtres. Il était en grand deuil et paraissait très affecté. Il n'a pas revu son visage triste et ses beaux yeux si profonds.

"Ne pènerait-il réellement pas à moi?"

"5 septembre. "Nous partons demain. "Je n'ai plus revu M. de Lignéres. "Adieu, rêves!"

Ici, Solange interrompit sa lecture et resta immobile, les yeux fixes, plongés dans le vague, noyés dans l'infini.

Enfin, pour la troisième fois, elle reprit son album. Les notes, malatenant, étaient datées de Paris.

"11 janvier 1872. "Elle est bonne. Que de richesses et que d'artistotarie!"

"Combien paraît brillant ce monde de la noblesse! A l'église, au théâtre, partout, il trône, il domine. "Décidément, la fortune sans un titre, c'est peu de chose. Ce n'est presque rien. "Oh! j'aurai un titre, moi au-

si. Je suis-je pas assez riche pour m'offrir ce luxe?"

"24 janvier. "Christian est complètement ruiné. Son père, que l'on croyait riche, ne lui avait laissé que des dettes. Tout était hypothéqué.

"Il a quitté Rouen et le Havre, où il venait si souvent, peu après la mort du colonel. Depuis un mois, il est en garnison à Paris.... Si près de moi! Serait-ce la destinée qui l'y envoie..... pour moi?"

"1er février. "J'ai rencontré Christian! "Je passais en victoria, place de la Concorde. "Il ne m'avait pas aperçue. J'ai fait revenir ma voiture pour le croiser.

"Cette fois, il m'a vue, il m'a saluée, après une courte hésitation. "Je me suis informée. Il demeure rue Lamartine, dans un modeste garni d'officier pauvre. "Pauvre.... mais plus séduisant que jamais!"

"2 février. "Une idée m'obsède, me hante; je veux épouser Christian de Lignéres. Je le veux à tout prix.

"Idée folle à cause de la différence de fortune. Mais son titre me compense-t-il pas mes millions? "L'aimerais-je? An fait, je n'en sais rien.

"Mais il a un si beau nom.... Et je serais comtesse!"

"5 février. "J'ai parlé à papa de mon projet, à brûle-pourpoint. "Il l'a traité de gaminerie. J'aurais préféré qu'il le prit au sérieux et qu'il se fâchât. "Mais j'y reviendrai!"

"8 février. "Papa fait chaque jour des charges à fond contre les nobles ruinés, coureurs de dots, redonneurs de blasons. Qu'a-t-il dit encore? Tout cela a mon intention, bien entendu. "Son parti est pris. "Le mien aussi. "—Ta auras deux millions de dot, m'a-t-il dit. Tu ne peux épouser qu'un millionnaire: "Le mariage n'est il donc qu'un contrat commercial, une association d'intérêts.... une affaire d'argent?"

"16 février. "Papa m'a trouvé un mari: un marchand de cafés en gros, puissamment riche, qui s'appelle Cornette. Horreur! "Je lui ai dit que je ne m'appellerais jamais Mme Cornette."

"3 mars. "Je n'ai plus entendu parler du marchand de cafés. "Mais, par contre, je sais que la fille d'un courtier en diamants dont la maison touche la nôtre, avenue Montaigne, est fiancée à